

UNVANIEZH
AR GELENNERIEN
BREZHONEG

KANNADIG

47

Pennad-stur

Eus Roazhon betek Pau : Skubadeg vras an Deskadurezh-Stad

« Fazi » an Aotrou Daniel Gauchon, Enseller.

Dres être div dro dilennadeg ar gannaded e voe dasparzhet gant UD-DDEN-64 (Union Départementale des délégués Départementaux de l'Education Nationale) un enklask diwar ar c'helell euskarek pe Okitaneg e holl skolioù Departamant Pireneoù ar C'Hornog.

Asambles gant an enklask e voe kaset ivez ur pennad-skrid savet gant an Aotrou Daniel GAUCHON, enseller (IEN) Pau 1 : « *Cinq raisons pour s'opposer au développement du bilinguisme en langue régionale à l'école publique* » e lec'h e vez roet da gompren e rank bremañ an Deskadurezh-Stad en em ziober eus ar c'helell divyezhek pa n'eo ket bet henneg gouest da dizhout ar pal a oa bet termenet dezhañ gant renerien ar Stad : stankañ an hent d'ar skolioù-bro evel Seaska pe Ziwan.

Sklaeroc'h n'hall ket bezañ !

Ha Thierry Delobel, prezidant ar FLAREP da glemm kerkent ouzh Pennenseller an Departamant, an Aotrou Pierre Polivka, pres warnañ dislavar e geneil hag embann : « *il s'agit là du point de vue d'un Inspecteur de l'Education Nationale qui n'engage que lui et qui est contraire à la politique mise en oeuvre par le Ministère...* »

Ha Gauchon (en arvar da vezañ kastizet evit « insubordination ») da ziskanañ war-lerc'h e vestr : keuz en deus e vije bet strewet hep e asant « *ce document de travail interne... portant sur un problème local... qui ne constitue qu'un avis personnel... et qui, sorti de son contexte... n'a aucune signification* ».

.../...

Ha petra 'ta c'hoazh ?

"Un pavé dans la mare du bilinguisme" an hini e oa titl pennad "La République des Pyrénées, d'ar 24 a viz mae... Ur sapre draenenn e troad an Deskadurezh-Stad, ya !

Rak n'eo ket ar son a zo rebechet kement-se ouzh ar c'hogig bihan, met bezañ bet ouzh e ganañ e-unan pa ne oa ket aotreet d'en ober, ha re abred dreistholl betek dihiniñ ar re ne fell ket dezho gwelet diviz renerien an Deskadurezh Stad, abaoe 2 vloaz d'an nebeutañ, skarzhañ ar yezhoù minorelaet eus ar skolioù publik; ar re ne fell ket dezho kompren n'eus bet biskoazh a "youl vat" a berzh ar Stad c'hall e keñver hor yezhoù ha ne vo biken.

Ne oa ket Alain Savary prederiet gant dazont hor yezhoù : galloud ar Stad kreiz war an deskadurezh an hini 'oa e breder pa gava dezhañ evel da galz a dud c'hoazh en deiz a hirie ez eo honnezh gwellañ gwarez ar "servij publik".

Rak difenn ha kreñvaat ar servij publik e oa raktres bras Alain Savary.

Abalamour da se ne c'helle ket degemer ez ate miliadoù a skolidi war zu Diwan, Seaska ha Calendretas (skolioù prevez evitañ).

En ur grouiñ klasoù divyezhek publik e klaske moarvat stankañ an toull e moger an Deskadurezh stad, met plegañ a rae ivez pa anavezze war un dro talvoudegezh ar c'helenn e yezh ar vro...

Abaoe ugent vloaz eta ez eo aet ar c'helenn "divyezhek" war-raok koulz e diavaez hag e diabarzh an Deskadurezh-stad, an eil reizhiad o kemer harp war araokadennoù egile, o tegemer ar familhoù n'o dije ket, forzh penaos, dibabet egile, hag o tiskouez ez eus anezho o-daou ur gwir servij publik (lik ha digoust) a gellennadurezh.

Ya, gwir eo ar pezh a skriv an Aotrou Gauchon : ur fazi e oa soñjal e vije bet klasoù divyezhek ar skolioù-stad ur benveg efedus evit distrujañ Diwan ha Seaska.

Er c'hontrefed zoken e lak ar c'hasoù-se ar Stad en diaezamant, pa dalvez he siell warne koulz hag un anaoudegezh ofisiel eus ar c'helenn e yezh ar vro.

Poent eo d'ar Stad en em zizober dioute eta : n'o devo ar familhoù kalonekañ nemet kas o bugale da Seaska ha da Ziwan goude-se, troc'het mat eus ar peurrest eus an Deskadurezh, anaoudegezh ofisiel ebet ken dezho ha war vuñjedoù dister ar rannvroioù pe an Departamantoù... Tra ma talcho tailhoù ar Vretoned hag an Euskariz da vont kerkoulz all e-barzh keñfoù kreiz ar Stad evit ar skolioù hollc'hallek...

Bez e c'hellomp soñjal eta n'en deus graet an Aotrou Gauchon nemet diskuliañ raktresoù pennañ-bras 'zo an Deskadurezh-stad.

N'hallomp ket krediñ ivez ez eo dre zegouez m'eo bet embannet e bennad etre div dro an dilennadegoù. Re vray e oa an digarez da bellaat mouezhioù "rannroadelourien" 'zo diouzh Bayrou en ur embann ar raktres hag a c'hell bezañ e hini (liberal) koulz hag hini ar re, dibistik-kaer, na oant ket e penn an traoù evit c'hoazh (jakobined strizh).

Daniel GAUCHON - PAU 1 (64) - Mai 97
Inspecteur de l'Education Nationale

CINQ RAISONS POUR S'OPPOSER AU DEVELOPPEMENT DU BILINGUISME EN LANGUE REGIONALE A L'ECOLE PUBLIQUE.

Les langues régionales ont sans doute leur place à l'école comme l'enseignement de n'importe quelle langue ou discipline, mais le bilinguisme en langue régionale est incompatible avec les principes et le fonctionnement de l'Ecole Publique.

1. Il privilégie la culture et la langue d'une "communauté" alors que le rôle de l'école publique est de privilégier la culture et la langue françaises dans un objectif de cohésion sociale (cf. Programmes de l'Ecole élémentaire 1995).

2. Il n'offre aucune garantie de cohérence dans les apprentissages scolaires, à plus forte raison lorsque Français et langue régionale sont enseignés par deux personnes distinctes. (on notera que c'est d'ailleurs cet argument de cohérence qui est - à juste titre - invoqué pour demander aux maîtres d'assurer eux-mêmes l'enseignement des langues étrangères !)

3. Il n'est pas fonctionnel car la plupart des enfants qui "subissent" ce bilinguisme ne vivent pas dans un milieu bilingue, seul argument qui pourrait justifier sa présence à l'Ecole Publique. La volonté éventuelle de recréer un bilinguisme là où il n'existe pratiquement plus ne devrait trouver place que dans un cadre extra-scolaire, peut-être à l'occasion de projets d'aménagement du temps scolaire...

4. Il est extrêmement coûteux en moyens, ce qui pose deux problèmes :
- celui de la priorité en période de rigueur budgétaire ;
- celui de l'inéquité au détriment de ceux qui ne peuvent bénéficier eux aussi de tels moyens supplémentaires pour d'autres activités telles que l'informatique ou la musique par exemple.

5. Il s'inscrit dans une politique incohérente dans la mesure où l'Etat finance désormais les écoles privées en langue régionale contre lesquelles ce bilinguisme était censé servir de parade.

"Karta" an Aotrou Pierre LOSTIS, Rektor.

Ma n'en deus ket Daniel Gauchon komprenet e ranke brezel ar Stad C'hall a-enep hor yezh chom ken kuzh ha didrouz ha mar bez tu (peoc'h mar plij, keit ha n'eo ket disoc'h al lazhadeg !) n'eo ket d'an Aotrou Pierre LOSTIS e ranker displegañ an dra-se 'vat ! N'eo ket an Aotrou LOSTIS ur c'hogig yaouank :

Sevel ur strategiezh, c'hoari gant an amzer, implijout e servij kelaouiñ-digelaouiñ e car ober avat, gant alioù priziuz an Ao. AUVERLOT "chargé de mission".

"Le conflit, c'est pas mon genre" emezañ. Ha perak e vije bac'h etrezomp 'ta pa n'eus ket gwelloc'h mignon d'hor yezh ha d'hor sevenadur evitan ? Sed aza, d'an nebeutañ ar pezh a c'helle soñjal tud 'zo goude bezañ lennet ar pennad embannet gant Yannig Pelletier e "Armor Magazine" ar miz-mañ, da heul ur pennad-kaoz gant ar Rektor.

Deuet eo "plañ" ar rektor da vezañ "Karta evit sevenadur Breizh er skol". "Karta", evel "karta Sevenadurel Breizh" aet da get, pe dost pe evel "Karta Europa ar yezhoù Minorelaet" a nac'h ar Stad c'hall sinañ : ma n'eo ket pal ar Rektor degas mesk e spered ar Vretoned, ma n'eo ket "intox" an dra-se, e karten gouzout eus petra a vez graet "intox".

Daoust ha petra a zo eus ur garta, ouzhpenn-se : ur pennad-skrid kensinet gant tud o klask un emglev daoust d'ar pezh a c'helle pellaat an eil diouzh egile : fellout a rafe moarvat d'an Aotrou LOSTIS reiñ da gredin ez eo bet kensavet ha kensinet e raktres gant kevredigezhioù sevenadurel Breizh !

Diazezet eo e raktres (sevenadur Châteaubriand a-enep ar brezhoneg) war "ur goulenñ", hervez. "Le besoin et la demande d'information et d'enseignement s'affirment nettement dans cette perspective", tra "la demande pour l'apprentissage des langues régionales n'est pas très forte dans les collèges et lycées".

Met penaos e c'heller embann seurt gevier ? Pelec'h emañ an enklaskoù o tiskouez seurt disoc'hoù ha piv en deus o savet ?

Gouzout a reomp re vat penaos e nac'h melestradurezh an Deskadurezh-stad kelaouiñ ar skolidi war ar brezhoneg ha sevel enklaskoù onest , gant aon e tiskouezfent un interest "re vras" evit hor yezh... Skouerioù ? enklask an IA e skolioù Penn-ar-Bed e 1994 : re a c'houlennou evit bezañ sevennet ken e nac'has IA22 d' ober kement-all ar bloaz war-lerc'h ("je ne voudrais pas susciter des espoirs que je ne pourrais satisfaire").

Gwir eo ez a ar brezhoneg war gil e liseoù hag ar skoloù, met gouzout a ouzomp perak : kevezerezh al latin adalek ar pempvet klas, kelennerien anvet war o fost goude an distro skol, amzer d'ar skolidi dibab un danvez all, bruderezh enep-brezhoneg a-berzh renerien 'zo.

Er c'hontrol, pa vez graet un enklask sirius gant rener a skoloj er c'hlasoù CM2 tro war-dro e c'heller muzuliañ an interest a vez evit hor yezh : evel e Benac'h, e lec'h e tigorano an opSION brezhoneg er 6^{em} klas e miz gwengolo o tont gant 27 skoliad, da lavaret eo ouzhpenn un hanter eus skolidi 6^{em} klas ar skoloj bihan-se...ma vez roet an 2 urvezh prometet gant an IPR, rak d'an deiz a hirie n'en deus rener a skoloj resevet kemmañadenn ofisiel ebet a-berzh an DOS hag, eveljust, n'eus bet anvet kelenner ebet evit c'hoazh. Moarvat e kav d'ar Rektorelezh e vo abred awalc'h anvan unan eizhteiz goude an adkrog-skol...

"Nous avons travaillé avec les IPR... qui ont réuni les enseignants qui l'ont bien voulu". Faos c'hoazh : n'eus bet pedet nemet tud dibabet gant an ensellerien, ha nebut-tre a skolaerien ar c'hentañ derez. Brezhoneger ebet, eveljust, e komision an Istor nar ar c'heografiezh a zo bet savet ganti un 40 fichenn bennak evit degas war wel "l'apport régional à la constitution de l'identité nationale"...

"En Alsace, cette pratique a un long passé". Onest e vije bet resisaat ez eo politikerzh an Ao GAUDEMAR, Rektor Strassburg, ur bolitikerzh kas ar yezh war raok da gentañ. Gwir eo e c'helle priziadeg ar c'hlasoù divyezhek en Elzas bezañ ur skouer evit Akademiezh Roazhon... a zo o paouez nac'hañ hor c'hinnig levezonet gant kenlabourerien an Ao. GAUDEMAR just-awalc'h !

"Il faudrait éviter l'erreur nationale qui fait que les manuels ne reçoivent plus la garantie de l'Inspection Générale... Il serait donc nécessaire de trouver une sorte de label pédagogique pour nos ouvrages régionaux". Pe, gwelloc'h c'hoazh, evel e Turki : un dornievr ofisiel nemetken evit pep danvez. Moarvat n'eo ket kabestret awalc'h na TES nag ar CRDP, disrannerien vrudet o renerien !

Piv 'ta a lare : "Seul vrasoc'h ar gaou, seul aezetoc'h e vo-eñ lonket" ?

KARTA ? LAVARET HO PEUS "KARTA" ? UR GER DIBABET DRE ZEGOUEZH MOARVAT...

Une charte pour la culture à l'école

UN ENTRETIEN AVEC PIERRE LOSTIS, RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE RENNES

On s'accorde volontiers à reconnaître la forte identité culturelle de la Bretagne. Pour peu que l'on creuse cette réalité pour en mesurer l'ampleur, la profondeur, on constate qu'en dehors de certains milieux culturels souvent militants, le flux voire la méconnaissance des faits historiques, littéraires, artistiques, économiques sont presque de règle. Le besoin et la demande d'information et d'enseignement s'affirment nettement. Dans cette perspective, Pierre Lostis, Recteur de l'Académie de Rennes, soutenu par l'Inspection Pédagogique régionale, a pris la décision de mettre en place une Charte de Culture régionale. Pour présenter cette dernière à ses lecteurs, Armor magazine a rencontré MM. Pierre Lostis, Recteur d'Académie, Xavier Catoire, Inspecteur, et Auverlot, chargé de mission.

Armor magazine - En quoi consistera, M. le Recteur, cette Charte culturelle bretonne que vous entendez réaliser dans les établissements scolaires ?

Pierre Lostis - La Charte culturelle pour les régions fut - on le sait - souhaitée par le président Giscard d'Estaing. Mon but n'est pas de faire une charte, stricto sensu, mais dans un cadre qui s'en approche, de mobiliser le plus grand nombre d'enseignants pour permettre au plus grand nombre d'élèves de recevoir au moins une sensibilisation sur la culture régionale et, à la suite de quoi, de s'intéresser aux langues régionales. Donc, à partir des programmes nationaux - et il faut insister sur ce dernier point -, six disciplines ont été choisies : histoire-géographie, lettres, sciences de la vie et de la terre, musique, arts plastiques, éducation physique et sportive. Nous avons travaillé avec les Inspecteurs pédagogiques régionaux de ces disciplines, qui ont réuni les enseignants qui l'ont bien voulu pour essayer de voir quelle forme et quel contenu nous pouvions donner à cet enseignement régional. Bien sûr, il ne s'agit pas d'imposer de nouveaux programmes. Mais cette "Charte culturelle" reposera sur la volonté, sur le volontariat des enseignants. Ceux qui souhaiteront y participer seront dénomés totalement

soutenus par leur hiérarchie et par l'Inspection alors que jusqu'ici, tout ce qui s'est fait n'avait pas été pris en compte comme axe d'enseignement important et même comme devant être développé. De ce fait, des actions éducatives allant dans cette direction s'en étaient trouvées réduites et très ponctuelles, bien qu'il y eût ça et là de fort belles réussites.

L'Alsace et le Pays basque aussi A.M. - La Charte est-elle une initiative proprement bretonne ou s'inscrit-elle dans un mouvement national ?

P.L. - En Alsace, cette pratique a un long passé. Le Pays Basque exprime de forts souhaits en ce sens. Ce qui me paraît capital, c'est que le doyen de l'Inspection générale est intervenu pour apporter le soutien de l'ensemble de la hiérarchie de l'Education nationale à cette pratique culturelle que nous mettons en place en Bretagne. D'autres régions suivront certainement. Dans ce mouvement, nous pouvons être moteurs même si tel n'est pas notre but primordial.

A.M. - L'Académie de Rennes recouvre la Bretagne administrative et non la Bretagne historique qui inclut Nantes et la Loire-Atlantique. Que deviennent ces dernières dans ce projet ?

ARMOR MAGAZINE - JUIN 1997



Le recteur Lostis (Photo Jacky Le Gass)

P.L. - Nantes fut capitale duciale. C'est la raison pour laquelle je me suis rapproché de mon collègue de Nantes pour qu'il soit bien au fait de ce que nous mettons en place à notre niveau administratif de sorte que la Loire-Atlantique qui est un département capital dans l'histoire bretonne puisse aller dans la même direction si tel est son souhait. Je crois qu'il faut une certaine unité dans le cadre historique et culturel.

A.M. - Qu'est-ce qui vous a paru motiver cette mise en place d'une charte de la culture bretonne ?

P.L. - Il est indispensable de procéder ainsi car tous les jeunes, comme les adultes, ont besoin de repères dans notre société. Par l'afflux des informations que nous recevons, le

risque est de plus en plus grand d'avoir de la difficulté à se situer. Or les racines culturelles, régionales sont des repères fondamentaux qui aident l'être à s'épanouir et vivre en société. De plus, l'enseignement de la culture régionale est un des moyens de rapprocher l'école du milieu familial et social. Je rappellerai qu'en Bretagne plus de 600 000 élèves fréquentent les écoles, collèges et lycées. C'est dire l'importance que revêt notre projet pour la Bretagne, pour sa culture et son identité.

Le breton et le gallo A.M. - A quel public scolaire va s'adresser la Charte ?

Xavier Catoire - Tous les niveaux d'enseignement sont concernés, des écoles primaires aux classes terminales des lycées généraux, technologiques et professionnels de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat d'association.

A.M. - Quelle place sera accordée à la langue bretonne ?

P.L. - Nous parlons de langues régionales, car il ne faut pas oublier le gallo. Il ne s'agit pas de concurrencer l'école Diwan, ni de retirer les mérites de ceux qui ont été à la pointe des combats pour la langue bretonne. Il faut savoir que la demande pour l'apprentissage des langues régionales n'est pas très

pe ar re a zo bet dibabet ??

ur raktres politikel a-enep ar yezhoù minorelaet er stad c'hall a-bezh.

Hag enklaskoù gwirion a zo bet graet Ha kelaouet e vez ar skolidi ? Ha plas'vez laosket c'hoazh d'ar brezhoneg gant al latin ?

forte dans les collèges et lycées. Je crois qu'à partir du moment où la sensibilisation à la culture bretonne se fera, cette demande augmentera. C'est un des buts de la Charte. Car il y a deux approches possibles pour accéder à une culture : celle par la langue que l'on a mise en avant ; celle par des disciplines adaptées qui est l'approche nouvelle que nous mettons en place. Les deux sont complémentaires. Je crois aussi que ce que nous allons apporter par la Charte éducative mettra les politiques plus à l'aise dans une démarche culturelle, alors que certains hésitaient à appréhender la culture régionale, tout en reconnaissant sa valeur et son dynamisme, par le seul biais de la langue. Désormais, nous couvrirons dans un ensemble : langues et faits culturels.

A.M. - Maintenant, comment les choses vont-elles se passer ?
P.L. - La Charte se mettra en place sur la base du volontariat, par des professeurs intéressés.

Leur enseignement aura une valeur d'incitation auprès de leurs collègues, de même que les élèves et leurs familles peseront par la demande culturelle. Concrètement, dès juin, un texte d'élaboration de la charte devra parvenir aux établissements. Déjà, des documents pédagogiques édités par le Centre Régional de Documentation Pédagogique, en histoire, musique, sciences de la terre, seront adressés aux enseignants. Et les autres disciplines vont suivre. Nous aurons une rubrique d'enseignement de culture régionale sur le serveur Internet du Rectorat.

Formation et ouvrages

A.M. - Tout cela ne va-t-il pas justifier une formation adéquate des enseignants ?

P.L. - Un programme de formation sera créé à partir des souhaits et des besoins exprimés par les enseignants eux-mêmes. Quant aux futurs maîtres et professeurs, il est trop tôt pour dire s'ils passeront des modules de

diplôme, mais il y aura des modules de formation. Je cherche donc à rapprocher les centres de recherche des Universités de Rennes II et de Bretagne Occidentale-Brest pour créer une synergie, mettre sur pied un partage des responsabilités.

A.M. - Le besoin d'ouvrages spécifiques, de manuels se fera bientôt sentir. Va-t-on vers une édition scolaire régionale ?

P.L. - Bien sûr. Mais le CRDP, qui a une mission de diffusion plus que d'édition, ne doit pas tout faire. Il existe en Bretagne des éditeurs. Ce qui importe, c'est que les documents diffusés officiellement aient reçu l'agrément du corps de l'Inspection pour être sûr de leur validité scientifique.

X.C. - Les inspecteurs accepteraient de participer à l'élaboration d'ouvrages avec les enseignants. Il faudrait éviter l'erreur nationale qui fait que les manuels ne reçoivent plus la garantie de l'Inspection générale, ce qui a

entraîné de regrettables erreurs que l'on rencontre dans certains livres en usage dans les classes. Il serait donc nécessaire de trouver une sorte de label pédagogique pour nos ouvrages régionaux. *(evel e Turki)*

M. Auverlot - Pour monter ce qui se met en place, nous allons par exemple travailler en liaison avec le Comité pour le 150^e anniversaire de la mort de Chateaubriand qui nous a demandé le plus d'actions possibles au cours de l'année scolaire 1997-1998 : étudier l'œuvre littéraire et la personnalité historique de l'auteur mais aussi organiser un concours, etc... Cet anniversaire peut être un point de départ aisé, parmi d'autres, pour la charte culturelle.

Il reste aux enseignants, aux parents, aux élèves d'être au rendez-vous de la Charte culturelle bretonne. Désormais, sans eux, rien ne se fera. ■

Propos recueillis par YANNICK PELLETIER

Pegeit e c'hellfomp padout c'hoazh ?

Ur mantr eo taolenn an adkrog-skol o tont evit ar c'helenn brezhoneg. Dont a ra ar rektorelezh a-benn da heuguiñ ha da ziskalonekaat ac'hanomp tamm ha tamm : Isabelle Leal o tilezel ar c'helenn brezhoneg e Kemper, Camille Ollivier o tilezel e bost kuzulier pedagogel er Morbihan hep na vije hini ebet evit e ramplasiñ, Noel Prigent o tilezel skol Pubu goude ouzhpenn 10 vloaz a labour evit ober ur skol divyezhek anezhi... ha pet d'o heul c'hoazh pa welomp penaos e ra velestradurezh an Deskadurezh-stad he seizh gwellañ evit diskar ar pezh a oa bet savet abaoe 20 vloaz :

- E klasoù divyezhek Roazhon e vank 3 skolaer(ez) evit an adkrog-skol o tont ha den ne oar pelec'h e vefont kavet. Netra souezhus pa n'eus kenstrivadeg ebet a ratozh ha pa n'eus bet biskoazh yalc'had studi ebet kinniget gant IA Roazhon evit ur studier divyezhek en IUFM.
- Er Morbihan ez eo 10 skolaer a vankfe ma vije adsavet ar reizhiad divyezhek hervez ar reolenn "ur mestr=ur c'hlas" evel goulnennet ganeomp ha gant APEEB-Divevezh.
- Koulskoude e chom IA ar Morbihan hep respont d'hor goulnenn sevel stajoù brezhoneg evit skolaerien an Departamant.
- E Gwengamp ne oar den evit c'hoazh, ez ofisiel, hag-efñ e vo eus un hentenn divyezhek er skolañ Prevert evit ar vugale o tont eus Pubu e miz gwengolo.

Pounneroc'h-pounnerañ e teu gwask ar velestradurezh war ar skolaerien hag ar gelennerien o-unan : meur a wech ez eus bet rebechet gant ensellerien ouz ar skolaerien (ezed) divyezhek reiñ re a blas d'ar c'helenn brezhoneg en o implij-amzer ; hag ivez ouz ur mestr-animatour (war ar brezhoneg) kinnig kentelioù brezhoneg nemetken kentoc'h evit "kentelioù sevenadur". Met gwashoc'h c'hoazh e kav d'ar velestradurezh e reomp re a drouz pa glemmomp ouz stad fall ar brezhoneg en deskadurezh-stad : lakaet zo bet ur skolaerezh da gompren e oa poent dezhi chom hep meskañ he labour hag hec'h interest evit ar brezhoneg. Hag abegoù mat hon eus da soñjal e vo ar klasket laou c'hoazh e pennoù izili 'zo eus UGB en adkrog-skol o tont.

Sevel ur servij publik a gelennadurezh vrezhonek.

E keit-se emañ ar skolioù Diwan o vont war-raok war o fouezhig daoust dezho bezañ kabestret gant ar gevrad kensinet gante hag ar stad. Rak, ma chom diaes digeriñ skolioù nevez, emeur o c'hortoz ur c'hresk bras a skolioù er skolioù "kozh". Gallout a ra Diwan enrollañ kelennerien ar skolioù bep bloaz dre ur genstrivadeg a-ratozh, ar pezh a vez nac'het ouz ar skolioù publik. Daoust da se emañ Diwan o vont da zizele ar stummadur divyezhek e IUFM Sant-Brieg evit krouiñ he c'hreizenn stummañ dezhi hec'h unan... gant skoaziad ar Stad.

Ne c'hell UGB nemet bezañ laouen o welet penn-a-raok ar c'helenn brezhoneg o terc'hel da vont... war-raok just-awalc'h. Met n'eus a benn-a-raok nemet pa vez ur c'hort hag ur penn-a-dreñ dezhi... Ha re splann e oa raktreoù Bayrou, Lostis, Auverleau hag all : skubañ ar c'helenn brezhoneg kuit penn-da-benn diouz ar skolioù publik war ur Diwan evit ma vefe aezetoc'h he gronnañ goude-se. En ur ger : privatizañ ar c'helenn brezhoneg, hervez mennozhioù liberal ar gouarnamant kent.

N'eo ket an hent-se an hini a glaskomp difenn. Kavout a ra deomp e rank ar skolioù Diwan bezañ anavezet evel skolioù publik penn-da-benn ha kemer perzh en ur servij publik digreizennet a gelennadurezh e Breizh, asambles gant ar skolioù publik all evit ma c'hellfe ar familhoù dibab etre an teir hentenn vrezhonek : peurzoubidigezh, peuzsoubidigezh ha diorroadur.

Dres a-enep an hent-mañ e labour e gouarnamant kent.

Daoust hag ur plas dereat a zo c'hoazh evit ar brezhoneg (klasoù divyezhek, danvez diret, danvez dibab...) en Deskadurezh-stad ? Daoust ha rancout a rafomp an zav, er c'hontrefed, ez eo peurstanket an traoù enni ha paouez da vezañ he c'houstoniñ vat. Daoust ha savet e vo servij publik ar gelennadurezh vrezhonek en ur chom en Deskadurezh-stad pe en ur guitaat anezhi dizale ? Gant ar gouarnamant nevez-mañ emañ ar respont.

J.D. ROBIN, 19.06.97

BODADEG VEUR UGB 1997

D'ar sadorn 15 a viz du adalek 10 eur

SKOLAJ DIWAN ROPARZ HEMON Straed Gay-Lussac, Ar Releg-Kerhuon

Mirit ho tevezh, Kasit ho mennadoù, Degasit izili nevez ganeoc'h !



- 8 -

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

An Douarenn 21, straed an Tiez-Barn, 56000 Gwened

Jean-Dominique ROBIN
Président d'UGB
11 Bras, 22700 LOUANEG
Tél / fax : 02.96.48.01.54

Le 20 juin 1997

à M. Claude ALLEGRE
Ministre de l'Éducation Nationale

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de prendre contact avec vous dans l'espoir que votre nomination à l'Éducation Nationale se traduira par la reconnaissance de plein droit de l'enseignement des langues "régionales" et en langue "régionale" au sein du système public d'enseignement, en renouant avec le processus amorcé par Alain SAVARY en 1982.

Les mesures annoncées hier par le Premier Ministre en faveur de l'enseignement de la langue corse nous permettent en effet de penser que, conformément au principe d'égalité républicaine, le breton ne devrait pas être exclu des sollicitudes du gouvernement.

Nous avons en effet dû constater que la politique de votre prédécesseur dans ce domaine s'est surtout traduite, au cours des 2 dernières années, par un net désengagement de l'État, tendant à reléguer l'enseignement de nos langues aux seules écoles associatives (Seaska, Diwan...) contraintes à l'adoption d'un statut privé sous contrat.

En Bretagne, cette politique conduite par le Recteur LOSTIS se traduit par une disparition progressive de l'option facultative de breton à partir de la 6ème et par la réduction de l'horaire hebdomadaire de breton-LV2 (option obligatoire à partir de la 4ème) à 1 heure au lieu des 2 heures prévues par la circulaire du 07.04.97.

L'enseignement primaire bilingue public souffre de manière endémique d'un déficit de personnel enseignant faute d'un recrutement spécifique lors du Premier Concours Externe des Professeurs des Écoles : à la prochaine rentrée, ce déficit pourrait bien menacer l'existence de la filière bilingue publique à Rennes et compromettre des ouvertures de classes justifiées par la demande des familles dans le Morbihan.

Ce n'est pas le cas des écoles associatives qui, outre que des postes leur soient légitimement réservés au sein du Second Concours Externe, vont créer, avec l'aide de l'État, leur propre centre de formation pédagogique, tandis que la formation spécifique des futurs enseignants bilingues publics à l'UFM de Saint-Brieuc reste réduite à une peau de chagrin.

La question que nous posons aujourd'hui au Ministre de l'Éducation Nationale est donc : l'enseignement du / en breton a-t-il encore, oui ou non, sa place au sein de l'Éducation Nationale et quelles mesures envisagez-vous pour :

- Permettre son fonctionnement cohérent et sa continuité,
- reconnaître l'ensemble du dispositif d'enseignement du / en breton (écoles associatives comprises puisque laïques et gratuites) comme relevant d'un service public.

- 9 -

La priorité, à notre avis, devrait aller à la création de concours spécifiques de recrutement des professeurs des écoles bilingues (breton, corse, basque...).

Cette revendication, avancée depuis des années par notre Union, est désormais reprise en Bretagne par :

- APEFB-DIVYEZH, Association des Parents d'Élèves pour l'Enseignement du Breton dans les Écoles Publiques.
- DIHUN, Association des Parents d'Élèves pour l'Enseignement du Breton dans les Écoles Catholiques.
- DIWAN, Écoles associatives en breton.
- DAZONT-UEB, Syndicat des Étudiants de Bretagne (majoritaire à Rennes 2)

Hors de Bretagne, cette demande est d'ores et déjà reprise par nos collègues alsaciens de LEHRER, basques de ERAKASLEEN BATASUNA et corses de l'AILCC.

Un courrier émanant de la fédération enseignante que nous avons constituée avec ces associations devrait vous parvenir sous peu afin de solliciter une entrevue avec vous sur la question de la formation et du recrutement des enseignants bilingues.

Nous espérons que vous voudrez bien lui donner une suite positive.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

J.D. ROBIN, président d'UGB



- 10 -

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, strada an Tier-Barn, 56 000 Gwened

Le 4 juin 1997

M. François BAYROU
Député
107, rue de Grenelle
75007 Paris

Monsieur l'ex-ministre,

Je vous ai écrit un an avant la fin de votre premier ministère de l'Education, afin de vous rappeler vos promesses en faveur des langues minorisées de l'Hexagone et du breton en particulier. En une année vous auriez pu mener les études et prendre les décisions préparant les réponses attendues par les parents, les élèves et les enseignants de breton, puis les mettre en oeuvre, au moins lors de votre deuxième mandat ministériel.

Au lieu de cela, vous avez annulé la décision de Jack Lang, votre prédécesseur, de donner au breton accès au baccalauréat ; vous n'avez pas officialisé la place du breton au CAPES, etc. Vous avez diminué le nombre de postes de breton au CAPES, etc. Vous avez publié une circulaire se contentant de rappeler l'existant, sans ouverture sur l'avenir. Un seul point positif à votre actif: vous avez réglé le statut de Diwan, préparé par vos prédécesseurs.

Nous garderons de vous le souvenir de deux beaux discours ... non suivis d'effets. Vous avez eu la durée, vous ne l'avez pas utilisée, en dépit de nos demandes, de nos études et propositions, de nos manifestations. Au vu de votre attitude envers nous, de votre bilan, vous avez, vous aussi, participé à la défaite des vôtres.

Il est facile de faire de nouvelles et vagues promesses, mais les citoyens attendent des actes. Tout le reste n'est que bavardage. Nous n'avons pas été dupes, nous ne le serons pas à l'avenir.

Mais quel intérêt peut présenter l'avenir du breton face à votre ambition ? Exactement le contraire de notre position. Vos prédécesseurs, eux, n'avaient jamais déclaré être des défenseurs des langues dites régionales. Vous n'avez fait ni plus ni moins qu'eux. Aussi préférons-nous les hommes de parole aux hommes de discours.

Nous souhaitons que cette lettre franche et sans concession soit notre modeste contribution à votre salutaire réflexion.

Tugdual KALVEZ, Adprezidant

Tugdual KALVEZ

- 11 -

APEEB-DIVYEZH a-enep priziadeg ar c'helenn divyezhek : NE VERN O LIVE BREZHONEG GANT MA VEFONT GWELLOC'H GALLEGERIEN EVIT AR RE ALL

d'ar 17 a viz mae, da geñver Gouel Broadel ar Brezhoneg, e oa bet dalc'het un emvod kenurzhiañ etre UGB, Diwan, Div Yezh, Dihun ha Dazont e Louargad.

Savet eo Diwan ha Dihun a-du gant kinnig UGB (kannadig N^{enn} 45) sevel ur priziadeg voutin war ar galleg hag ar brezhoneg, a-ratozh-kaer evit ar c'helenn "divyezhek" en e bezh (publik, katolik, Diwan).

APEEB (Div Yezh) avat a zo savet a-enep pa gav d'e guzul-ren ez eo trawalc'h keñveriañ disoc'hoù "broadel" er CE2 hag er 6^{vet} klas...

Tro d'ar memes koulz en dije disklêriet un enseller deuet da weladenniñ ur skolaerezh divyezhek : "L'objectif principal des classes bilingues est que leurs élèves aient un niveau de français équivalent à ceux des classes monolingues".

Daoust ha gouzout a reont brezhoneg ? Daoust ha kad int da zerc'hel gant studioù brezhoneg en eil derez ? Peseurt reizhiad kelenn, peseurt dibaboù pedagogel eo ar re a gas ar vugale d'al live gwellañ en div yezh ?... N'eo ket aze emañ an dalc'h evit an Deskadurezh-Stad, ar pezh a ouierp c'hoazh... nag evit "Divyezh" kennebeut war a seblant.

Kavout a rae deomp e reer divyezhek e Breizh eus ar vugale a oar brezhoneg. Daoust ha rankout a reomp kompren bremañ e vefe divyezhek ar vugale a gormz galleg an hanter gwelloc'h pe ar re a jed div wech buanoc'h evit ar re all ?...

Diviz DIV YEZH kadarnet gant kuzul ren bodet ar 24 a viz mae 1997 diwar-benn :

EVALUATION DES ACQUISITIONS DES ELEVES DES FILIERES BILINGUES

DIV YEZH considère qu'il est nécessaire de contrôler périodiquement les connaissances des élèves afin d'en tirer des enseignements et d'apporter des améliorations aux méthodes d'enseignement.

Considérant d'une part :

- que la comparaison des résultats des trois modèles fondés sur l'immersion totale, l'immersion partielle un maître pour deux langues et l'immersion partielle deux maîtres pour deux langues n'a qu'un intérêt interne à l'enseignement bilingue,
- que l'avantage éventuel d'un modèle sur un autre pourrait entraîner une réaction au détriment de l'autre.

Considérant d'autre part :

- que la priorité actuelle n'est pas de définir laquelle des méthodes d'enseignement bilingue est éventuellement la meilleure mais de démontrer que dans son ensemble les filières bilingues donne des résultats meilleurs à l'enseignement unilingue afin d'inciter le maximum de parents à choisir le bilinguisme breton-français,
- qu'il est donc plus efficace et urgent d'apporter la démonstration des bienfaits du bilinguisme précoce sur la formation des enfants,
- que des tests réalisés dans différents pays (Canada, Pays Basque) ont déjà mis en évidence ces bienfaits,
- que le nombre d'élèves formés dans les filières bilingues (3 400 en septembre 1996) constitue un échantillon représentatif

DIV YEZH :

- se prononce actuellement contre l'évaluation des différentes méthodes d'enseignement bilingue,
- demande que l'évaluation comparative des acquisitions des élèves bilingues soit faite avec celles des élèves unilingues,
- est favorable à la mise en oeuvre de la comparaison entre les filières bilingues lorsqu'elles rassembleront beaucoup plus d'élèves.

Précision : les parents d'élèves des classes bilingues publiques du Morbihan ont demandé à l'Inspection académique en mars 1997, un plan négocié de résorption du système deux maîtres pour deux langues.

BREIZH DIWAR UL LOARELL

Luc'hskeudenn liv 60 x 80 cm

Embannet gant UGB
Gant skoazell Kuzul Rannvro Breizh
ha Kuzul-Meur Departamant an Arvor

120 lur gall an unan
Goulenit anezhi digant :
Alan Hinault, Kerambeleg, 22810 PLOUGONVEUR

Le breton enseigné à l'école Notre-Dame



Un sondage auprès des parents fait apparaître un avis favorable à l'enseignement du breton en maternelle, pour 70 % d'entre eux.

Dès la rentrée de septembre la langue bretonne sera enseignée aux volontaires de maternelle à l'école Notre-Dame. Une initiative qui répond à une demande de développement de la culture régionale et du maintien des liens affectifs avec ses racines.

L'école Notre-Dame innove. A la rentrée prochaine, une classe de maternelle lance l'initiation à la langue bretonne. Une ouverture de classe bilingue « Breton-Français », présentée jeudi soir aux parents par Yvon Lirzin, le directeur. Les familles ont obtenu les réponses à leurs questions à travers les témoignages du vécu d'autres parents. Philippe Le Faou, dont les filles vivent cette expérience à Guingamp, a appor-

té des éléments connotant l'initiative locale. Une démarche qui répond à la volonté du ministère, de la région, de l'académie et de la direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC), de « développer la culture régionale ».

Catherine Méro, conseillère pédagogique en langue bretonne dans le Finistère, est venue appuyer le projet aux côtés d'Yvon Garel de la DDEC.

Les atouts majeurs de cet enseignement traditionnel sont nombreux. « Notre mémoire collective est là », assure Yvon Lirzin qui y voit aussi « la découverte de la culture environnante ». Un des points essentiels de « la révolution culturelle à Notre-Dame ».

Philippe Le Faou insiste sur trois aspects. « La gymnastique intellectuelle » que suscite l'ap-

prentissage du breton favorise les transferts d'une discipline sur les autres. Une situation de bilinguisme qui facilite par la suite l'étude des langues. « Le lien affectif » est également important au niveau des racines et du patrimoine. Sans oublier « l'enracinement culturel », la capacité à se repérer dans son environnement immédiat.

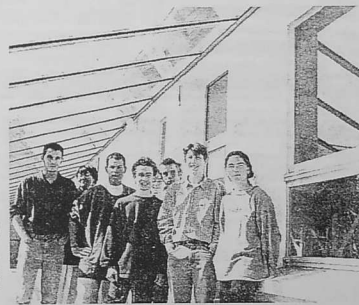
Basé sur le volontariat, l'enseignement du breton à l'école maternelle de Notre-Dame sera articulé en groupes, avec 50 % du temps en breton et le reste dans les classes dites normales. Les inscriptions des élèves se font dès maintenant. L'équipe pédagogique, quant à elle, s'attaque à un travail de préparation et de concertation, bien décidée à relever ce nouveau challenge dans la voie de l'innovation.

LANDREGER . 16. 06. 97.

Six garçons et six filles au terme de leur scolarité en breton

Diwan : les premiers candidats au bac

Ils ont fait toute leur scolarité en langue bretonne. Aujourd'hui, six garçons et six filles préparent leur bac, près de Brest. Ce sera la première « cuvée » des futurs bacheliers de Diwan, vingt ans après sa naissance et trois après l'ouverture de son lycée.



Dans les couloirs du lycée, quelques-uns des candidats au bac présentés par Diwan.

Six candidats au bac S (littéraire), six autres du bac S (scientifique). Et avec ça une parité parfaite entre garçons et filles dans chacune des deux séries : le mouvement Diwan — en français : germé — s'apprête à présenter aux examinateurs brestois du baccalauréat les premières « pousses » qui, du primaire à la fin du secondaire, ont grandi et appris avec ses instituteurs, puis ses professeurs. Une scolarité complète en breton (1).

Gwendal, Alan et les autres seront sans doute un peu dans leurs petits souliers, le jour de l'examen. Mais pas davantage que n'importe quel élève d'un lycée public ou confessionnel. Leur singularité résidera dans le fait qu'ils présenteront le breton en 2^e langue et qu'ils auront également le droit de l'utiliser dans l'épreuve d'histoire-géo, comme le rectorat l'avait accordé, l'an passé, aux élèves d'une filière expérimentale du lycée de Lannion.

Huit élèves dans un appartement en 1988

Vingt ans très exactement après sa naissance et l'attachage de son objectif — proposer un concept éducatif en langue bretonne, de la maternelle à l'université — Diwan touche donc au but. Mais Pascale Chevillard n'est ni surexcitée, ni fébrile, elle qui dirige le collège-lycée Poparzhéon depuis l'ouverture d'une première classe de 6^e, à la rentrée de septembre 1988.

Souvenirs : « On comptait seulement huit élèves. Les cours étaient dispensés dans un appartement de Brest. Un an plus tard, nous nous installons au Relecq-Kerhuon. » Mais l'ouverture des classes jusqu'à la terminale ne s'est pas faite avec régularité ; ainsi, les premiers collégiens de 1988 ont dû quitter Diwan à l'issue de leur troisième, faute de classes supérieures.

Aujourd'hui au Relecq-Kerhuon, dans un quartier tranquille qui surplombe le port de plaisance du Moulin Blanc, cohabitent 160 collégiens du Finistère, du Morbihan et de la Loire-Atlantique, logés sur place en internat, ainsi qu'une cinquantaine de lycéens. Eux, la nuit, sont hébergés dans un centre nautique voisin, faute de places dans l'établissement.

Presque tous les cours sont dispensés en breton, y compris ceux d'éducation physique : « Les trente enseignants sont évidemment bretonnants. Idem les per-

sonnels administratifs et ceux des cuisines, qui pratiquent le vannetais, le cornouaillais, le tregorrois et le léonard. On a ainsi toute la palette de la langue bretonne », explique Pascale Chevillard.

« Préjugés levés »

Les cours font bon ménage avec les initiatives individuelles. Afin de parfaire leur pratique du breton hors des classes, les lycéens utilisent la vidéo, rédigent des ouvrages collectifs — court roman ou recueil de nouvelles — et participent à des émissions de radio, comme sur RBO, la station bretonnante du service public.

Aujourd'hui, ce qui compte pour Pascale Chevillard c'est que, petit à petit, « Diwan a levé les préjugés qui pesaient sur lui. Du genre : — Vos élèves ne sauront jamais bien le français. Or, au bac français de première, l'an passé, ils ont eu un comportement honorable. Le meilleur a obtenu un 17, à la fois à l'oral et à l'écrit ».

Ici, la langue bretonne jouit, certes, d'un statut privilégié. Toutefois, la langue de Molière n'est pas bannie, même durant certains cours. Les lycéens eux-mêmes, n'ont pas le sentiment d'être « ghettoïsés », et ils le disent, à l'image de Gwendal Le Braz et Alan Le Roux, 17 ans, l'un de Guingamp, l'autre de Saint-Brieuc : « Ils sont tout simplement bien dans leurs racines », commente Pascale Chevillard.

Gwendal et Alan ont choisi. Après le bac, le premier — élément-clé du bagad de Guingamp — « fera une fac de musique » ; le second, une prépa littéraire. Mais tous les deux entendent bien s'atteler parallèlement à un Deug de breton.

Alan GUELLEC.

(1) Diwan compte 1 400 élèves dans le primaire et 250 dans le secondaire. Le lycée s'installe définitivement à Carhaix, en septembre 1998.

Effectifs en hausse à la prochaine rentrée Classes bilingues portes ouvertes

Pas vraiment la foule, mais un gentil courant de visiteurs, samedi matin, à l'école maternelle Saint-Roch à l'occasion de l'opération portes ouvertes destinée à faire la promotion des classes bilingues (français-breton). A la rentrée prochaine, la quasi-totalité de l'école sera bilingue.



Deux jeunes élèves déjà intégrés à la filière bilingue.

Cette année, au total, 252 élèves étaient inscrits dans la filière bilingue trégorroise dont 94 dans les quatre classes de l'école Saint-Roch. « A la rentrée prochaine, ils seront environ 105 et il y aura une classe de plus », précise Gérard Couper, président de l'association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école publique (APPEB Trégor).

Samedi matin, enseignants et parents s'étaient mobilisés pour informer les personnes intéressées par la scolarisation de leurs enfants dans ce type d'établissement. Elles ont découvert un cadre fonctionnel et joliment décoré par les travaux des jeunes élèves. Ici un reportage (photo et textes en breton) sur un séjour mémorable au Pays Basque de l'autre côté de la classe, l'exposition du Leguer récompensée récemment à Lorient.

Toute la matinée, les guides

ont rappelé que l'enseignement bilingue reste ouvert à tous. « Connaître le breton au préalable n'est pas une nécessité. De nombreux élèves viennent de familles non bretonnantes. » Ils ont également insisté sur les avantages du bilinguisme en citant par exemple le linguiste Claude Hagège, professeur au Collège de France, selon lequel « c'est entre 3-4 ans et 10-13 ans que la capacité d'apprentissage des langues est maximum ». Ou encore, du même spécialiste : « Le breton est

une belle langue celtique. Le bilinguisme breton-français me paraît, particulièrement recommandable. »

Les effectifs des trois classes primaires non bilingues étant en constante diminution, leurs élèves seront répartis à la rentrée prochaine dans les autres écoles du quartier, faisant de Saint-Roch une école pratiquement bilingue. Seule une maternelle traditionnelle devrait subsister.

Contact : 02 96 48 58 28

Pour relancer l'esprit de la charte culturelle, 20 ans après

Une culture bretonne pour le XXI^e siècle

Le 8 février 1977 à Pleïrnel, Valéry Giscard d'Estaing proposait une charte culturelle pour la Bretagne. Vingt ans après, le Conseil culturel, l'Institut culturel et l'Agence technique régionale invitent les Bretons à réfléchir sur leur culture pour le XXI^e siècle.

Peseur sevenadur evil Brezh er 21^e kantved? Quelle culture bretonne pour le XXI^e siècle? Cette interrogation, ce sont le Conseil culturel de Bretagne, l'Institut culturel de Bretagne et l'Agence technique régionale qui proposent aux Bretons d'y réfléchir.

Les trois organismes, créés lors de la charte de 1977, veulent ainsi marquer leur vingtième anniversaire. Ils entendent établir un document de référence, qui serait remis aux élus et aux acteurs économiques et sociaux.

« La culture bretonne jouit maintenant de la sympathie de la majorité de la population. Il faut conforter ce sentiment », explique Bernard Le Nail. Aussi toutes les associations culturelles, et les particuliers, peuvent s'associer à cette réflexion. Une réunion préparatoire a eu lieu dimanche à Lorient. Une cinquantaine de spécialistes ont élaboré des propositions, chacun dans leur domaine. Un document de synthèse sera rédigé par un coordinateur. Il

sera adressé aux associations, pour qu'elles l'enrichissent de leurs propres attentes.

Le 4 octobre à Rennes, l'ensemble de cette réflexion sera présenté au public. « Nous voulons mobiliser les esprits, pour que tout le monde porte un projet global et cohérent. Il servira de base au développement culturel breton à l'aube du XXI^e siècle », explique Jean-Louis Latour. Et

Per Denez de remarquer que « Vingt ans après, la situation est plus critique que jamais pour la langue bretonne. Il ne faut pas raisonner en terme de survie, mais en reconquête. La culture bretonne de demain se construira dans les villes. »

Renseignements : Conseil culturel de Bretagne, 7 rue Gai Guillaudot, 35 069 Rennes Cedex.


DRAPEAU BRETON
 99 F⁹⁰ cm x 150
 REVENDEURS NON QUALIFIÉS
 Exposition à réception de devis
BRETAGNE SURPLUS
 Kermadec 2 - 29300 QUIMPERLE
 02 98 39 18 45

GWENAMP
02.06.97

55 élèves sont espérés à la rentrée

Les effectifs de Diwan progressent

Diwan a ouvert ses portes samedi matin. Pour l'école en breton, il s'agissait de confirmer les inscriptions déjà prises ces derniers mois.

« Nous avons actuellement 51 élèves. A la rentrée, nous espérons en avoir 55. C'est un chiffre très satisfaisant, dans la mesure où 9 de nos élèves vont rentrer au collège Diwan à Pleïr-dy », se réjouit Ouyéne Olivier. D'après la directrice de cet établissement où les enfants paraissent tout à fait à l'aise, les raisons de cette progression tiennent dans... « les effectifs réduits par classe, la stabilité du corps enseignant et le fait que l'école en breton offre maintenant aux élèves un cursus complet » (dans le secteur), avec l'ouverture en 1999 d'un lycée Diwan à Carhaix.

Autre bon point : « Nous avons déjà des inscriptions pour la rentrée 98/99. » Pas de soucis donc pour la pérennité de Diwan à Guingamp.

Renseignements complémentaires au 02 96 44 37 54.



Les enfants ne paraissent pas s'ennuyer à Diwan.

Portes ouvertes à la maternelle bilingue

KAWAN

La maternelle publique bilingue Français-Breton fête ses dix ans. Cinquante élèves sont passés depuis 1987 sur les bancs de la classe de Jean-Marie Salomon qui marque l'événement samedi 31, par une matinée portes ouvertes.

« L'occasion de découvrir la classe pour ceux qui ne connaissent pas l'enseignement bilingue », espère l'instituteur qui prépare une rétrospective photo et vidéo de la décennie, sur le plan scolaire et des activités pédagogiques.

Dans un contexte général d'érosion démographique, la classe maintient bon an, mal an son recrutement d'une quinzaine d'enfants, dans un environnement scolaire qui constate une progression régulière du bilinguisme : + 13 %, tous enseignements confondus en 95-96 et + 6 % pour les Côtes-d'Armor.

Toutes les catégories sociales s'y retrouvent avec des pôles d'intérêt divers, à commencer bien entendu par la langue bretonne, le bilinguisme en général sur une classe à faible effectif, assurant un bon suivi individuel des élèves. « Même si l'attrait de la langue n'est pas le motif au départ, cela devient vite un éle-



Samedi 31, de 10 h à 13 h, tous les parents intéressés par le bilinguisme, de Cavan et des communes alentours, sont invités à la porte ouverte de la maternelle publique bilingue.

ment important et beaucoup de parents suivent à leur tour des cours du soir ».

Les apports, aujourd'hui reconnus, du bilinguisme dès la maternelle favorisent les capacités d'adaptation des bambins, leurs donnent une facilité dans l'apprentissage des langues et de façon générale, à abstraire. « Je

n'ai jamais eu un blocage par rapport au breton. Les petits ne se posent pas de question, c'est naturel ».

L'apprentissage de la langue régionale, plus aisée avec l'apparition récente de maisons d'édition spécialisées, met l'accent sur le vocabulaire usuel. La pré-lecture se pratique en français et les



- 16 -

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

An Douarinn, 21 straed ar Tier-Earn 56000 Gwered

Jean-Dominique ROBIN
Président d'UGB
Ti Bras, 22700 LOUANEG
Tel /fax : 02.96. 48.01.54

Le 19 juin 1997

à M. GABORIEAU
Directeur de l'IUFM de Bretagne
153, straed Sant-Malo
35043 ROAZHON CEDEX

Monsieur le Directeur,

Je vous adresse ce courrier pour appuyer, au nom de notre Union, la requête qui vous a été adressée par Mme GUENNOC Elen et M. TROMEUR Yves, professeurs des écoles stagiaires (PE2) formés sur le site de SAINT-BRIEG (Saint-Brieuc) dans le cadre de la convention passée entre DIWAN et l'IUFM de Bretagne.

En effet, contrairement à leurs collègues recrutés pour les écoles publiques, ils n'ont perçu aucune indemnité de déplacement destinée à couvrir les frais engagés par leurs périodes de stages dans les écoles (pratique accompagnée et responsabilité).

Or ces stages sont partie intégrante de la formation que l'IUFM s'est engagé à assurer à destination des écoles DIWAN, à hauteur de 4 PE1 et 2 PE2 par an et dont le financement, précisé en annexe à la convention, fait l'objet d'une subvention de fonctionnement de 15 000 FF par an et par étudiant, versés par le Ministère de l'Education Nationale.

Il nous semble donc pour le moins décent que cette manne (90 000 FF pour l'année 96-97 si nos calculs sont exacts) serve, fût-ce partiellement, mais tout au moins effectivement au fonctionnement de cette formation spécifique.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

J.D. ROBIN, président d'UGB

Copies
- aux intéressés
- à la direction de DIWAN

- 17 -

Hélène Guennoc
Yves Tromeur
Stagiaires PE 2 DIWAN
I.U.F.M Saint-Brieuc

à Mr le Recteur d'Académie
s/c de Mr le Directeur
de l'I.U.F.M Bretagne
s/c de Mr le Responsable
du site I.U.F.M de Saint-Brieuc

Lundi 16 Juin 1997,

Monsieur le Recteur,

Depuis déjà deux années, nous partageons, d'abord avec nos collègues étudiants puis stagiaires professeurs des écoles, la formation dispensée par l'I.U.F.M de Saint-Brieuc.

Maître d'oeuvre de notre formation, l'I.U.F.M nous a envoyé faire des stages dans les quatre départements de l'Académie au même titre que les stagiaires bilingues de l'Education Nationale. Nous constatons toutefois qu'à l'instar de ces derniers, nous n'avons eu aucun règlement de nos frais de déplacement depuis le début de notre deuxième année de formation. De plus, bien que devant travailler dans le futur pour l'association DIWAN, nous n'avons aucune relation contractuelle avec elle et dépendons donc totalement de l'I.U.F.M jusqu'à notre nomination.

Au nom de l'égalité de traitement de tous les professeurs des écoles stagiaires de l'I.U.F.M de Bretagne, nous vous demandons de régulariser cette situation dès que possible.

Restant à votre disposition pour de plus amples informations, nous vous prions d'agréer, Monsieur de Recteur, l'expression de nos salutations respectueuses.



- 18 -

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, strada an Tier-Barn, 56000 Gwened

D'an 10 a viz even 1997 e Roazhon.

Keneiled ker,

Sur awal'h ho peus lennet war baperioù melestradurel penaos e chomfe daou bost dieub e klasoù divyezhek Roazhon, da vloaz.

E gwirionez e vefe memes tri fost hep skolaer peogwir zo bet tapet ur bloavezh stummadur gant unan ac'hanomp.

Da lavaret eo, en desped d'an niver skolidi o kreskiñ bep bloaz (tost 100 bremañ) emañ an hentad divyezhek hag ar brezhoneg e skolioù publik Roazhon en arvar.

Abalamour da se e klaskomp tizhout an holl skolaerien vrezhoneger en departamant gant ar spi e teufent e darempred ganeomp ar buanañ posupl.

Prest omp da reiñ titouroù resisoc'h diwar-benn al labour en ur c'hlas divyezhek ha da zigemer ac'hanoc'h en hon klasoù.

Trugarez deoc'h ivez ma c'hellfec'h hon sikour da sevel roll skolaerien vrezhoneger an departamant.

Gortoz a reomp keloù diouzh ho perzh.

A galon ganeoc'h.

Evit U.G.B. Il-ha Gwilun.

Pascale Le Gendre (☎ 02.99.53.49.60).

- 19 -

M. Camille OLLIVIER
Conseiller Pédagogique de Breton
IEN Lorient-Nord

Lorient le 14 Juin 1997.

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
s/c de Monsieur l'I.E.N. Adjoint.

Objet: mutation.
p; lettre Ing Ed JC/JD 96-97 N°02-6
ma lettre du 15-06-95.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Ma décision de quitter mon poste de Conseiller Pédagogique de Breton suscitant quelque étonnement et quelques interrogations, je me permets de vous en préciser les raisons.

En relisant la lettre que je vous avais adressée le 15 Juin 1995, je constate que les choses n'ont guère changé. Les conditions matérielles et psychologiques difficiles que j'évoquais concernant mon travail perdurent, j'estime même qu'elles se sont encore aggravées.

Je constate en effet que depuis quelques années l'ambiance fraternelle et chaleureuse de mes premières années à ce poste s'est considérablement dégradée, au point que je n'ai eu aucun échange cette année avec mon supérieur hiérarchique en dehors du rendez-vous que j'avais sollicité à la rentrée de Septembre et d'une communication téléphonique consécutive à un courrier de l'I.U.F.M.

Ainsi j'ai travaillé ces dernières années sans aucun échange avec ma hiérarchie concernant les orientations, les priorités, les objectifs que nous aurions pu définir ou développer ensemble. Les projets annuels d'activités que je rédige à chaque rentrée scolaire n'ont fait l'objet d'aucun retour, d'aucune remarque, d'aucun commentaire, d'aucun accusé de réception.

Dans le même ordre d'idées, j'ai appris par hasard qu'une réunion s'était tenue à l'Inspection Académique, à la demande de l'association de parents d'élèves APEEB. Il aurait été promis alors une action de formation de personnels volontaires. Je n'ai jamais été officiellement informé des résultats de cette entrevue alors que je pouvais légitimement supposer en être averti, en particulier pour l'élaboration de propositions de stages à inscrire au plan de formation. Je me permets de vous faire remarquer que des stages de ce type ont été régulièrement proposés par mes soins, mais depuis plusieurs années ils n'étaient pas retenus.

Outre cette indifférence à l'égard de mon travail, j'ai eu l'occasion, ces dernières années, de suivre un certain nombre « d'affaires » concernant les instituteurs bretonnants dont le règlement s'est soldé le plus souvent par des décisions hostiles, négatives, voire repressives.

Je peux ainsi citer:

- la suppression des réunions de travail du samedi matin, qui étaient d'une grande utilité pour les instituteurs bilingues;
 - la visite-inspection « surprise » d'une école maternelle bilingue au sujet de laquelle la directrice a été accusée à tort d'avoir manqué à son devoir;
 - la décision de changer la dénomination « classe bilingue » en « poste bilingue » afin de réduire le temps de décharge des directeurs (mais pas les tâches administratives), ce qui ne favorise pas la prise en charge des écoles pratiquant le bilinguisme;
 - la retenue sur salaire imposée à un instituteur pour une affaire qui ne méritait pas une sanction aussi démesurée et qui a entraîné de surcroît, des conséquences fâcheuses (graves problèmes de santé, mutation...);
 - les conditions très discutables de l'échec d'une institutrice bilingue au Cafimf;
 - le refus d'accorder à une stagiaire de l'IUFM de Saint-Brieuc la possibilité de suivre un stage dans le Morbihan;
 - le dénigrement à l'encontre des stages de breton et l'affirmation selon laquelle le réinvestissement des stagiaires serait déficient (Les enquêtes statistiques que je réalise chaque année la démentent et je constate que la réponse que j'ai apportée à cette critique dans ma lettre de Juin 1995 n'a été d'aucun effet.);
 - le courrier cinglant adressé par l'Ingénierie Educative aux stagiaires du dernier stage académique de Quimper, menaçant ceux-ci de sanction pour avoir voulu « récupérer » le repos du mercredi. (pièce jointe). Concernant ce dernier point, notre étonnement fut d'autant plus grand qu'il s'agissait d'une pratique courante, convenue de longue date, commune aux 4 départements de l'académie et parfaitement connue des autorités.
- Le fait de culpabiliser les intéressés au point de les menacer de sanction pour un fait qui n'a paru répréhensible à personne, n'est pas acceptable.
- Ces méthodes « à la hussarde » ne contribuent pas à entretenir le climat de sérénité et de confiance dont a besoin tout enseignant pour mener à bien sa tâche. Elles ne constituent pas le meilleur moyen d'augmenter le nombre d'enseignants bretonnants, bien au contraire, dans un département qui en est déficitaire. vous le savez bien.

Par ailleurs la limitation de mes remboursements de frais de déplacements réduits à la portion congrue, (M le Secrétaire Général de l'I.A. ayant toujours refusé de tenir compte du grand éloignement des divers sites bilingues - et de bien d'autres écoles qui me sollicitent- de mon lieu de résidence administrative) compromet quelque peu mon efficacité auprès des instituteurs. Cette action devrait pourtant être conséquente, compte tenu des lacunes, du peu d'expérience et des conditions de travail difficiles de certains enseignants bilingues en particulier.

Vous conviendrez que je ne puis continuellement mettre la main à la poche pour pouvoir assumer convenablement ma tâche. J'estime d'ailleurs y puiser beaucoup trop souvent.

Exemples: - Depuis la suppression de la loi Baranger, je n'ai pas reçu la moindre dotation me permettant de compléter ma documentation. Aussi dois-je là encore

payer de mes propres deniers la plupart des nouvelles publications qui concernent la langue et la culture bretonnes.

- J'ai dû m'endetter personnellement pour acquérir le matériel informatique nécessaire aux besoins de ma fonction, dans l'indifférence totale (près de 20 000 F).
- Les conditions très sommaires de mon installation à l'Inspection de Lorient-Nord m'obligent à téléphoner très souvent de mon domicile ce qui augmente considérablement le montant de mes factures. La seule ligne téléphonique dont dispose l'Inspection de Lorient Nord pour six personnes étant très souvent occupée, il m'arrive fréquemment d'attendre plusieurs heures avant de pouvoir téléphoner.

- A propos du stage académique de breton de Janvier à Quimper pour la préparation et l'encadrement duquel j'ai été sollicité, je n'ai toujours pas reçu les convocations ou les ordres de mission nécessaires aux remboursements de mes frais, malgré la demande qui vous a été adressée par M. l'I.E.N. chargé de mission pour l'enseignement du breton et malgré mes réclamations auprès de vos services.

- J'ai participé par ailleurs à Quimper, le 17 Mars dernier à une réunion de concertation convoquée à la hâte, consacrée à l'élaboration des contenus des stages académiques à paraître dans le prochain plan de formation. Malgré la promesse de « régularisation » qui m'a été faite, j'attends toujours mon ordre de mission.

Tous ces faits accumulés, contribuent à entretenir un climat pesant qui ne peut être supporté indéfiniment. Ils ne peuvent conduire qu'à la violence ou à l'état dépressif et à la destruction de soi. Je ne prendrai pas le risque d'en arriver là. J'ai beaucoup de regrets de ne pas pouvoir poursuivre mon action dans de bonnes conditions. Aussi je préfère m'en aller, même si je sais que ma décision entraînera des conséquences fâcheuses pour la culture bretonne et pour le service public d'éducation, puisque votre intention est de supprimer ce poste. Mais je ne me sens absolument pas responsable de cet échec.

Veillez agréer Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments distingués.

C. Ollivier.

PS: Lettre portée à la connaissance de M. le Recteur d'Académie, de M. l'IPR de Breton, de M. l'EN chargé de mission pour l'enseignement du breton, des mouvements associatifs: APEEB, AR FALZ/IPLB, UGB, des syndicats SNUipp, SGEN cfdt.



UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21. straed an Tier-Barn. 56000 Gwened

Jean-Dominique ROBIN
Prezidant UGB
Ti Bras, 22700 LOUANEG
Pellg / Pelleil. 02 96 48 01 54

D'an 28 a viz mae 1997

à l'Association des Parents d'Élèves bilingues
29120 PLOVEUR

Objet : poursuite de la filière bilingue au collège
V. Ref : courrier du 06.04.97

Kenvroidi ger,

Notre Conseil d'Administration, réuni le 24 mai dernier à Karaez a examiné votre demande de soutien en faveur de la création d'une filière bilingue au collège public Laenneg de Pont l'Abbé à la rentrée 1999.

Comme vous, notre Union est attachée à une réelle continuité de l'enseignement bilingue dans les collèges et lycées, au delà des malheureuses 3 à 7 heures hebdomadaires actuellement consenties par l'Éducation Nationale.

Pour cette raison il nous semble que votre demande ne saurait être traitée indépendamment d'une réflexion d'ensemble sur la carte de l'enseignement secondaire bilingue en Basse-Cornouaille et de la recherche d'un dispositif qui concilie efficacité pédagogique et respect de l'utilisation des deniers publics, compte-tenu :

- de la faiblesse des effectifs issus annuellement de chaque site primaire,
- de la pénurie d'enseignants qualifiés,
- de l'ouverture, à Kemper, à la rentrée 1997, du collège Diwan de service public (soutenu par UGB et DIVYEZH-29), qui accueillera, outre les enfants issus des écoles Diwan de Basse-Cornouaille, 5 des 6 élèves actuels de CM2 de la filière bilingue publique de Douarnenez.
- de la possible demande, de la part d'autres parents d'élèves de Douarnenez d'une poursuite de la filière bilingue au collège de Douarnenez, qui contribuerait à morceler plus encore le dispositif.
- de la perspective de la poursuite au collège de la filière bilingue publique de Kemper à la rentrée 2002.

Afin d'affiner notre propre réflexion, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer les prévisions d'effectifs en provenance de Ploveur vers une 6ème bilingue pour les rentrées 1999, 2000 et 2001 (élèves actuellement en CE2, CE1 et CP bilingues).

Gant hor gwellañ gour'hemmoù breizhat
J.D. ROBIN, Prezidant UGB.

UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG



An Douarenn - 21. straed an Tier-Barn, 56000 Gwened

Jean-Dominique ROBIN
Prezidant UGB
Ti Bras, 22700 LOUANEG
Pellg / Pelleil. 02 96 48 01 54

D'an 28 a viz mae 1997

da wPellg DEJ ORMI
Sektour Meur ROBI
KONVANSION

Kenvroidi ger,

Notre récente réception de votre courrier du 12 mai dernier appelle un certain nombre de remarques. Elles concernent tout d'abord la date de votre lettre, qui est postérieure aux élections régionales de 1998, d'une liste d'ouverture débattue des circonscriptions d'origine et mettant en avant la défense et la promotion de l'identité bretonne.

L'Union des Enseignants Bretons est précisément une association professionnelle ouverte à toute personne ayant une pratique pédagogique dans un collège, lycée ou lycée professionnel, ses convictions philosophiques, ses engagements syndicaux ou politiques.

A ce titre, l'UGB s'interdit tout et n'importe quelle prise de position en faveur d'un parti politique particulier et, à plus forte raison, toute participation à une liste électorale aux côtés d'un parti politique ou d'un autre, filial breton.

Cette règle inamovible de notre Union n'est évidemment pas le droit pour chaque membre de prendre publiquement position en faveur d'une organisation politique. À condition que celle-ci se fasse à titre strictement personnel.

C'est cette position de principe qui a confirmé notre Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents (9/19) lors de sa réunion du 24 mai dernier à Karaez.

Le fantasme de l'identité bretonne

De M. Emmanuel Carria, professeur de philosophie à Brest.

Dans l'édition bretonne du Télégramme du 17 avril, pas moins de trois articles sur la culture et l'« identité » bretonnes. Trois articles qui succèdent à beaucoup d'autres, chaque jour. Cette avalanche, qu'on ne voudrait pas assimiler à du « bourrage de crâne », fait douter de l'existence même de cette « identité ». Mais, après tout, devrait-elle seulement exister ?

Le fantasme de l'« identité » est une constante de la pensée réactionnaire, cette pensée qui veut que toute chose, tout homme, soit bien ce qu'il est et dans sa case. Philosophie politique, elle s'exprime dans un petit livre « contrôle d'identité ». Elle vise à l'enjamber chacun à sa place, sculptures, elles, ont une félicité mouvante et toujours mêlée, justement. Et par elles-mêmes, elles n'ont aucune valeur, elles sont, ce sont des faits sociaux. Ce qu'elles ont de valeur, elles l'acquiescent quand, par le travail, la création, la culture, donc aussi la distance, elles s'universalisent. Les coutumes, les habitudes, les croyances et la langue ne sont que des points de départ ; vers autre chose, vers l'universel, tout le contraire d'une « identité ».

Pour la pensée réactionnaire de l'identité, ce qui importe, c'est ce que l'on est et ce que l'on n'est. Quelle angoisse quand on ne retrouve plus l'« identité » qu'on a fantasmaté ! Pour une pensée émanant de la culture, seul importe ce que l'on veut, ce que l'on fait, ce que l'on devient. Il n'y a en effet d'« identité » que des choses, tandis que l'homme est toujours (se veut toujours) autre qu'il n'est, que ce qu'il n'est...

de Douarnenez
03/05/1997

LANGUE BRETONNE - STAGES - ÉTÉ 1997 HAÑV 1997 - BREZHONEG - STAJOÙ

Juin
Mezheven

BREST

02-06 / 06 / 1997
09-13 / 06 / 1997
16-20 / 06 / 1997
23-27 / 06 / 1997

LORIENT AN ORIENT

28 - 07 - 1997
01 - 08 - 1997

STAGE D'UNE SEMAINE
Tarif individuel: 1000 F

Juillet
Gouhere

SIZUN

30 - 06 / 04 - 07 / 1997
07 - 11 / 07 / 1997
14 - 18 / 07 / 1997
21 - 25 / 07 / 1997

Tous nos stages comportent plusieurs niveaux

Débutants - Perfectionnement

Notre Adresse

STUMDI
BP 2
29450 SIZUN
☎ 98 24 10 17

STUMDI C'EST AUSSI...

■ **UNE ANNEE**
Pour la troisième année consécutive, STUMDI organise une formation d'un an en langue bretonne. Cette formation se déroulera d'octobre 1997 à juin 1998 à Brest.
La formation s'adresse aux personnes qui désirent apprendre rapidement le breton, pour des raisons personnelles ou professionnelles.

■ **UNE JOURNEE**
D'octobre 1997 à juin 1998, STUMDI propose des formations d'une journée par mois.

■ **UNE SEMAINE**
Toute l'année, STUMDI vous propose des stages intensifs d'une semaine.

■ **A VOTRE SERVICE**
Vous n'êtes pas disponible aux dates fixées, vous ne pouvez pas vous libérer pendant une semaine, il existe des solutions. Contactez-nous!

1997-98
PENN-AR-BED

KREIZENN STUMMAÑ an DANVEZ SKOLAERIEN

Ti Bras, 22700 LOUANEG

Ur gengevredigezh ez eo KSDS, bet savet gant DIWAN, DIHUN hag Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg. Degas skoazell d'ar gelennerien en o stummadur war ar brezhoneg eo pal KSDS.

YALC'HADOÙ-STUDI EVIT DANVEZ-KELENNERIEN

Piv a c'hell goulnen ur yalc'had-studi digant KSDS ?

An holl danvez-kelennerien brezhoneg, kentañ hag eil derez, publik; katolik ha Diwan, o chom e Penn-ar-Bed; bet tapet un aotregezh gante, enskrivet e unan eus ar skolioù-mañ hag oc'h heuliañ ur stummadur aketus:

- IUFM Sant-Brieg : PE1 Diwan
PE1 publik hep yalc'had-studi a-berzh an Deskadurezh-Stad
PLC1 (CAPES brezhoneg diavaes) dic'hopr ha diyalc'h
- CFP Diwan : stajidi 1^{ab} bloavezh nann c'hopret.
- CFP Gwened : PE1 nann yalc'het o prientiñ kenstrivadeg ar skolioù divyezhek katolik
- UHB Roazhon : studierien ar vestroniezh "kelenn divyezhek brezhoneg-galleg".

Kementad ar yalc'had

Etre 14 000 ha 20 000 lur e 1996-97 (da vezañ paet en ur wech e miz kerzu 1997)

Penaos goulnen?

Leuniañ an teuliad-mañ da vezañ kaset, a-raok fin miz here, da :
Jean-Dominique ROBIN, Prezidant KSDS, Ti Bras, 22700 LOUANEG

- asambles gant :
- Testeni hoc'h aotregezh (forzh pehimi)
 - Un testeni-enskrivadur en unan eus ar skolioù-mistri-mañ ;
 - Un testeni o venegiñ ar sammad paet ganeoc'h evit an enskrivadur hag ar frejoù pedagogel ;
 - Un RPG (Rummad Perzhioù ar Gont-Bank =RIB)
 - Ur fichenn disklêriañ ar familh, m'ho peus bugale ;
 - Un testeni-feurmiñ m'ho peus ranket lojan war al lec'h ;
 - Ul lizher o tiplegañ peseurt stummadur brezhoneg ho peus heuliet betek-henn ha kement tra a c'hellfe pouezañ war an diviz rein ur yalc'had deoc'h ;

BOURSES D'ÉTUDE 1997-98

KSDS est une fédération réunissant DIWAN, DIHUN et l'Union des Enseignants de Breton, dont le but est d'aider les enseignants qui poursuivent une formation en breton. KSDS reçoit l'aide du Conseil Général du Finistère.

Bénéficiaires

Tout élève-enseignant du primaire ou du secondaire se destinant à l'enseignement en breton (public, catholique, Diwan) résidant dans le Finistère, titulaire d'une licence et inscrit dans l'un des établissements de formation suivants :

- IUFM de Saint-Brieuc : PE1 Diwan
PE1 public non allocataires de l'Éducation Nationale
PLC1 (CAPES externe de breton) non salariés et non-allocataires stagiaires de 1ère année non-salariés
PE1 non allocataires préparant le concours externe privé pour les classes bilingues catholiques
- CFP Diwan :
- CFP de Vannes :
- UHB Rennes : étudiants de la maîtrise "enseignement Bilingue Breton-français".

KREIZENN STUMMAÑ an DANVEZ-SKOLAER IEN
YALC'HADOÛ-STUDI evit an danvez-kelennerien brezhoneg dic'hopr
PENN-AR-BED 1997-98

ANV RAGANV

ANV PLAC'H

GANET D'a E OAD

CHOMLEC'H : PELLGOMZ

ANV HA CHOMLEC'H AR SKOL-STUMMAÑ (danvez-kelennerien) PELLGOMZ

nom et adresse de l'établissement de formation (élèves-enseignants)

O PRIENTIN : kelc'hiañ an diplom rekis (inscrit à la préparation de : entourer la mention adéquate)

- a) Kenstrivadeg Publik Diavaes Kelennerien ar Skolioù
 Premier Concours Externe de Recrutement de Professeurs des Écoles (PE1->CERPE)
- b) Kenstrivadeg Prevez Kelennerien ar Skolioù (katolik)
 Second Concours externe de Recrutement de Professeurs des Écoles (catholiques)
- c) Kenstrivadeg Prevez Kelennerien ar Skolioù (Diwan)
 Second Concours externe de Recrutement de Professeurs des Écoles (Diwan)
- e) Mestroniezh "Kelenn Divyezhek Brezhoneg-Galleg" SVBU
 Maîtrise "Enseignement Bilingue Breton-Français" de l'UHB
- f) KAPES brezhoneg diavaes (PLC1)
 CAPES externe de breton
- g) KAFEP brezhoneg

Goulenn a ran digant KSDS ur yalc'had-studi evit talañ ouzh frejoù ar stummadur-mañ
 Je sollicite de KSDS une bourse d'étude en raison des frais occasionnés par cette formation

Prometin a ran resteurel ar sammad-se en e bezh da Guzul-Meur Penn-ar-Bed e kenkaz n'ez afen ket da benn gant ar stummadur-mañ pe n'ez afen ket d'an arnodennoù.
 Je m'engage à reverser la totalité de cette bourse au Conseil Général en cas d'interruption de la formation ou de non-présentation aux épreuves du diplôme ou concours

Deiziad ha sinadur
 date et signature



Sekretouriezh: 22 hent Moulien 29000 Kemper
 Teizorieriezh: KEAV, KRP: 2869 82J Roazhon

50^{vet} KAMP
1948-1997
19^a viz Gouere

GOUEL DA GEÑVER 50^{vet}
KAMP ETREKELTIEK AR VREZHONEGER IEN
d'ar Sadorn 19 a viz Gouere 1997

E 1948, e Kleder (Bro-Leon) e oa bet dalc'het kentañ Kamp ar Vrezhonegerien. Abaoe, bep bloaz eo bet aozet ar skol-hañv.

Ar bloaz-mañ, d'ar Sadorn 19 a viz Gouere 1997, e Skaer, da geñver an 50^{vet} Kamp e pedomp ac'hanoc'h da zont da lidañ an obererezh dalc'hus-se, sevenet remziad ha remziad. Bet eo bet evit kalz a nevezvrezhonegerien evel un eienenn a levezeg hag a startijenn. Plijout a rafe deomp bezañ holl a-gevred evit ar gouel-se a gennerzho ac'hanomp da genderc'hel.

Kinnig a reomp deoc'h roll an devezh:

- 09 e 30 Degemer ar berzhidi e *Sal ar Gouelioù Skaer*
- 10 e Kaozeadenn gant Vefa de Bellaing, Ronan Huon, Gwenael Huon hag Anna ar Beg
- 13 e Lein e *Skol Joliot Curie*
- 16 e Sonadeg gant arzhourien Breizh ha Kembre *war dachenn ar c'hoari bouloù*
- 19 e Pred yen e *Sal ar Gouelioù*
- 20 e 30 C'hoariva "Ar Mestr" gant Strollad ar Vro Bagan e *Sal ar Gouelioù*
- 22 e Fest-noz *war dachenn ar c'hoari bouloù*

Follenn-enskrivañ, da gas en-dro (**a-raok an 8 a viz Gouere**) gant ho chekenn da:
 KEAV, 22 Hent Mouliouen 29000 Kemper • pgz./faks 02.98.59.59.31 • 02.98.59.59.31

ANV :
 CHOMLEC'H :

Dont a rin an devezh a-bezh Niver a dud vras x 180 L
 Niver a vugale (1) x 60 L
 HOLLAD

Dont a rin evit pred kreisteiz Niver a dud vras x 110 L
 Niver a vugale x 40 L
 HOLLAD

Dont a rin evit pred yen an noz Niver a dud vras x 30 L
 Niver a vugale x 20 L
 HOLLAD

(1) Dindan 12 vloaz. Ur roll-meuzioù ispisial a vo evito. Digoust e vo evit an trede bugel hag ouzhpenn.



UNVANIEZH AR GELENNERIEH BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn, 56000 Gwened

YALC'HADOÙ-HAÑV UGB 1997

Piv a c'hell goulenn yalc'had-hañv UGB ?

An holl geletterien ha danvez-geletterien : kentañ hag eil derez, publik, katolik (divyezhek pe get) ha Diwan (war-bouez re Benn-ar-Bed, skoazellet gant KSDS)
Gant ma vent izili UGB bet paeet o skodenn-vloaz gante
Goulennit ar follenn emezelan ha kasit anezhi en-dro, asambles gant ho skodenn da :
Anna AR BEG, 5 allée du Gacel, 35200 ROAZHON

Kementad ar yalc'had

War-dro an hanter eus priz staj ur sizhunvezh (600 FF evit ur staj e 1996)

Penaos goulenn ?

Goude bezañ heuliet ar staj ha paeet ho skodenn-vloaz da UGB e vo leuniet ar follenn-goulenn-mañ ha kaset da :
Alan HINAULT, Keranbeleg, 22810 PLOUGONVEUR
asambles gant an testeni-staj sinet gant ar rener(ez) o venegit koust ar staj-se.
Studiet 'vo ho koulenn gant burev UGB e miz here 1997.

BOURSES D'ÉTÉ 1997 DE L'UNION DES ENSEIGNANTS DE BRETON

Bénéficiaires

Tout enseignant ou élève-enseignant du primaire ou du secondaire, public, catholique (bilingue ou non) et Diwan (excepté ceux du Finistère qui reçoivent l'aide de KSDS)

A jour de sa cotisation 1997 à UGB (Union des Enseignants de Bretagne),
demander et retourner la feuille d'adhésion à UGB avec votre cotisation 1997 à :
Anna AR BEG, 5 allée du Gacel, 35200 ROAZHON

Montant de la bourse

Environ la moitié du coût d'un stage d'une semaine (600 FF pour un stage en 1996)

Dossier

A la suite de votre stage et après vous être acquitté de votre cotisation 1997 à UGB, remplissez le formulaire ci-joint, joignez y l'attestation de stage mentionnant le coût de celui-ci, signée par le Directeur (-trice) et expédiez le tout à :
Alan HINAULT, Keranbeleg, 22810 PLOUGONVEUR
Votre demande sera examinée par le bureau d'UGB en octobre 1997

Evit peseurt stajoù ? / Quels stages ?

Forzh peseurt staj ur sizhunvezh (30 eurvezh d'an nebeutañ) / Tout stage d'une semaine (30 heures minimum)

- SEFOCEPE, Université de Rennes 2-BREIZH UHEL, Avenue Charles Tillon, 35044 ROAZHON CEDEX
- KEAV, 22 Hent Moulouen, 29000 KEMPER
- ROUDOUR, BP 24, 29690 AN UHELGOAD
- STUMMDI, BP2, 29450 SIZUN
- AN OALED, 29870 TREGLOU
- SKOL-VEUR HANV BREIZH, 5 straed Pasteur, 56100 AN ORIENT
- Skol an Hanternoz, Ar Palz, Kafé Bara-Amannenn...

YALC'HADOÙ-HAÑV UGB

1997

N'ankouait ket konstatañ ouzh ar folleñ-mañ : ho testeni-staj sinet hag ho folleñ-emezeñ da UGB ma n'eo ket bet kaset c'hozh (n'oubliez pas de joindre votre attestation de stage, et votre cotisation à UGB si elle n'a pas déjà été transmise)

ANV nom	RAGANV prénom	
GANET D ^a né le	E à	OAD âge
CHOMLECH : domicile		PELLGOMZ téléphone

ANV HA CHOMLECH AR SKOL (kelennerien war ar stern) nom et adresse de l'établissement d'exercice/enseignants en service actif	PELLGOMZ
---	----------

ANV HA CHOMLECH AR SKOL-STUMMAÑ (danvez-kelennerien) nom et adresse de l'établissement de formation (élèves-enseignants)	PELLGOMZ
---	----------

STATUD : kelec'hiañ an titouroù rekis (statut : encourager les mentions adéquates)

a) KENTAN DEREZ (1er degré)	EIL DEREZ (2d degré)
b) PE1 PE2 stajiad titlad	PLC1 PLC2 MA AE PEGC CAPESIAD AGREGAD
c) PUBLIK	KATOLIK DIWAN
d) UNYEZHEK	DIVYEZHEK

Goulenn a ran digant UGB ur yalc'had-studi evit ar staj-mañ :
Je sollicite une bourse d'étude auprès d'UGB pour le stage suivant :

LECH lieu	AOZET GANT organisme
PRANTAD dates	KOUST Prix
LIVE (niveau) 1	2 3 4 5 6

Disentez Burev UGB
décision du bureau d'UGB

Goulenn nac'h et
Abegoù (motif)

Goulenn degemeret (accord)

Deiziad ha sinadur Prezidant UGB
date et signature du Président d'UGB

ABEGOÙ AR GOULENN (exposé des motifs)

Kargoù ho stummadur (charges de la formation)

- Daoust hag ur yalc'had-studi ho peus a-berzh an Deskadurezh-Stad ?
(PE1 ha PLC1 an IUFM : kasit un testeni o prouiñ n'ho peus bet yalc'had ebet) YA KET
- Daoust hag ur skoazell bennaket all ho peus a-berzh ar Stad ?
Pehini ? (ASSEDIC, AFR, pañsion...) YA KET
Pegement ar bloaz ?
- Kementad ar mizoù-enskrivañ (IUFM, UHB)
(testeni-paeañ)
- Kementad ar mizoù pedagogel (CFP-UCO)
(testeni-paeañ)
- Hed etre ho chomlec'h ha lec'h ho stummadur : km
- Ha ranket ho peus feurmiñ ul lojeiz el lec'h-se ?
(testeni-feurmiñ) YA KET

Stad sokial (situation sociale)

- Dibar(ez) Dimezet koublad dieub intañv(ez) dispartiet
- Niver a vugale e karg :
- Daoust hag ur post labour gopret 'zo gant ho pried ?
Pehini ? YA KET
- Daoust hag ul labour gopret reoliek ho peus ar bloaz-mañ ?
Pehini ? (evezhier, MA...) YA KET
- Daoust hag ul labour gopret reoliek ho poa warlene ?
Pehini ? YA KET

Paeamant ar yalc'had-studi : CCP BANK KEF ESPERN

Bank	Dorikell	Niverenn ar gont	alc'hwez
------	----------	------------------	----------

Anv ha chomlec'h
an emsavadur-bank :

Kinnig KSDS

- Goulenn nac'h et abegoù :
 - Goulenn degemeret kementad kinniget :
- Prezidant KSDS, e _____ d'a _____ 1997
(sinadur)

Disentez ar C'huzul-Meur (décision du Conseil général)

- Goulenn nac'h et (refus) abegoù (motif) :
 - Goulenn degemeret (accord) kementad (montant) :
- Deiziad ha siell ar C'huzul-Meur
(date et cachet du Conseil Général)

Montant de la bourse
Entre 14 000 et 20 000 FF en 96-97

Dossier

Remplissez le dossier ci-joint et expédiez le, avant fin octobre à :
Jean-Dominique ROBIN, Président de KSDS, Ti Bras, 22700 LOUANEG

Joignez-y :

- L'attestation de votre licence (toutes disciplines)
- Le certificat d'inscription et d'assiduité à l'un des instituts de formation ci-dessus.
- L'attestation de paiement des frais d'inscription.
- Un RIB
- (Une fiche familiale d'état civil si vous avez des enfants à charge)
- (Une quittance de loyer attestant que vous avez dû louer sur le lieu de votre formation, si c'est le cas)
- (Un courrier indiquant les formations antérieures en breton et faisant valoir tout élément en faveur de l'attribution de cette bourse)

Votre demande sera examinée par le bureau de KSDS en novembre 1997.

En cas d'un rejet de votre demande, vous en serez averti(e) par KSDS

Si avis favorable, votre dossier sera transmis pour paiement au Conseil Général, en décembre 1997.

EVIT MONT E DAREMPRED GANT KSDS

- PREZIDANT : Jean-Dominique ROBIN, Ti Bras, 22700 LANNUON
- SEKRETOUR : Jean-Michel BRANELLEG, Keramiou, 29233 KLEDER
- TENZOROUR : Per KERIBIN, 16 Straed P. de Fermat, 29480 AR RELEG-KERHUON

EVIT EN EM ENSKRIVAÑ E UNAN EUS AR STUMMADURIOÙ-KELENNERIEN

1. IUFM de BRETAGNE,
1 rue Théodule Ribot, BP 4502, 22045 SAINT-BRIEG CEDEX 2
pellg 02.96.33.17.89
pelleil 02.96.33.13.41
2. KEVRENN GELTIEK
DÉPARTEMENT DE BRETON ET CELTIQUE
UFR LANGUES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES
6, avenue Gaston Berger,
UNIVERSITÉ DE HAUTE-BRETAGNE
35 043 ROAZHON CEDEX
pellg : 02.99.14.17.03
02.99.14.17.05
3. CENTRE DE FORMATION PÉDAGOGIQUE
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Le Vincin, BP 17, 56610 ARRADON
pellg 02.97.46.33.61
pelleil 02.97.46.33.62
4. KREIZENN-STUMMAÑ MISTRI DIWAN
CENTRE DE FORMATION DES MAÎTRES DIWAN
ZA Sant Ernel
BP 156, 29411 LANDERNE CEDEX
pellg 02.98.21.33.69
02.98.21.34.95
pelleil 02.98.21.31.84

PROGRAMM AR C'HOLLOK DA VEZAÑ
DAL'CHET EN PLUJIDI (10 - 11 A VIZ HERE 1997)

- yaou 09 / 10 / 1997 (d'an abardaez) : degemer an dud o tont a-bell bro (en Gwengamp).
- gwener 10 / 10 / 1997 (skolaj Plijidi, e-tal Boulvriag, 15 km eus Gwengamp)
 - . beure : (kadoriad) Farguher McIntosh (Bro-Skos)
 - 9.30 : degemer tud skol-veur R 2 (D. Toudic) & Y.B. Piriou
 - 10.00 : James Kallen / MP O'Malley & J. Williams (Dulenn, Iwerzhon)
 - 10.30 : Moraq McNeil .. (kreizenn skol-veur Skye, Bro-Skos)
 - ...
 - 11.30 : Janig Stephens (Caerdydd, Kembre)
 - 12.00 : Nikolaz Davalan (R2, Breizh)
 - . enderv : (kadoriad) Helen O'Murchu (Bro-Iwerzhon)
 - 14.00 : Olga Profili - politikerezh Komision Brussel 'fed divyezhegezh
 - 14.30 : Ronan ar C'headig (& H. Coatleven) - labour TES evit skolioù Breizh
 - 15.00 : G. Mercier ha re ENSSAT-R1 - raktres Kenaos ar Gompz e Brezhoneg
 - ...
 - 16.00 : JD Robin - stummañ mistri divyezh en IUFM Breizh (Saint-Brieg)
 - 16.30 : S. Moal - an implij eus ar media (radio, tele) en deskadurezh diyezh
 - 17.00 : A. Barreña & MJ Ezeizabarrena (UPV, Gasteiz) : an deskiñ div yezh - diforc'hañ pe fountañ kodou (en euskareg ha spagnoleg).
 - ...
 - 17.30 : respont d'ar c'hazetennoù, radioioù, teleoù...
 - 18.30 : degemer en ti-kêr Plijidi (gant diliennidi an departamant)
 - 21.00 : abadenn (kanañ ha dañsal)
- sadorn 11 / 10 / 1997 (skolaj Plijidi ha / pe sal vras ar goveloù en Boulvriag)
 - . beure : (kadoriad) Wynford Bellin (Kembre)
 - 9.30 : degemer gant Gwendal Denez (rener kevrenn - R2), & F. Favereau (BPR, R2) - un dervrañ eus labour an deiz diaraok,
 - 10.00 : Itziar Idiazabal (UPV) - doare an divyezhegezh abred en Euskadi (Su)
 - 10.30 : Imma Fabregas (R2) - an divyezhegezh e-barzh skolioù Katalonia.
 - 11.00 : Luis Saniñu (R2 & Santiago de Comp.) - an divyezhegezh e Galsia.
 - ...
 - 12.00 : G. Morrachini - an divyezhegezh e skolioù Korsika.
 - 12.30 : Allison Henry - skwer ar skoliata divyezh nevez e Belfast.
 - . enderv : (kadoriad) J.Y. Urien (kevrenn Skiant al Lavar - R2, Breizh)
 - 14.00 : (A. Lavanant) - divyezhegezh dre soubidigezh ar skolioù DIWAN.
 - 14.30 : Yannig Baron (DIHUN - 56) - an divyezhegezh er skolioù katolik.
 - 15.00 : F. Broudig (FR 3 & UBO Brest) - niver ar gomzerien en 20^e kantved.
 - 15.30 : (ma teu un Oksitan) - doare an divyezhegezh oskitaneg.
 - ...
 - 16.00 : ren dael war an divyezhegezh abred (kaset en-dro gant J. Stephens, ha marse gant Erwan Evenou, IPR-IA en Akademiezh).
 - 18.00 : fin ar c'hollok.
- sul 12 / 11 / 1997 : disparti an dud a-ziavaez bro.

